

Du 6 au 9 août 2020 à Dijon et à Valduc

# 4 jours d'actions pour le désarmement nucléaire



Ces 4 jours d'actions — réalisées à Dijon et Valduc du 6 au 9 août, dates des 75<sup>ème</sup> commémorations des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki — étaient animés par le collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires\*. Soixante-dix personnes, venues de différentes régions, y ont participé. Une quarantaine d'entre elles ont jeûné entre le 6 et le 9 août.

Les objectifs de ces actions étaient les suivants :

- informer la population sur la menace des armes nucléaires et la nécessité de les éliminer ;
- demander à nos élus et au Président Emmanuel Macron de signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ; chaque citoyen pouvait s'associer en envoyant gratuitement une carte postale au Président de la République ; plusieurs centaines de cartes ont été diffusées ;
- manifester notre solidarité avec toutes les victimes des armes et des essais nucléaires — pour rappel, il y a eu plus de 2 000 tirs atomiques dans

le monde de 1945 à nos jours, dont 210 réalisés par la France au Sahara algérien et en Polynésie française ;

- interpellier les salarié·e·s du Centre du CEA de Valduc en les invitant à débattre de leur reconversion ;
- informer les Dijonnais·e·s plus particulièrement sur l'implication des banques dans le financement de la production de l'arme nucléaire et les inviter à interpellier leur banque ou à en changer.

La crise du Covid-19 a montré que l'humanité doit apporter des réponses collectives et solidaires face aux menaces globales actuelles. Les armes nucléaires sont la première de ces menaces, les autres étant le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, les inégalités, le nationalisme et les idéologies d'exclusion, les pandémies, créant une insécurité majeure sur notre planète.

Elles représentent « *le dernier degré de sauvagerie* », comme l'a affirmé Albert Camus, dès le 8 août 1945 dans le journal *Combat*.

\*Organisations membres du collectif : Abolition des armes nucléaires-Maison de Vigilance ; Agir pour le désarmement nucléaire Franche-Comté ; Amis de la Terre Côte-d'Or ; AMFPGN (Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire) ; Arrêt du nucléaire 34 ; CANVA (Construire et alerter par la non-violence active) ; ICAN France (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) ; MAN Côte-d'Or (Mouvement pour une alternative non-violente) ; Mouvement de la Paix 21 ; Réseau Sortir du nucléaire ; Sortir du nucléaire 21 ; Stop nucléaire 26-07.

## 31 juillet – 9 août : exposition « Agir pour le désarmement nucléaire »



Cette exposition, réalisée par l'Observatoire des armements, était prévue pour être installée sur les grilles extérieures du jardin Darcy entre le 31 juillet et le 21 août. Mais à la dernière minute la mairie de Dijon a décidé de la déplacer à l'intérieur du Cellier de Clairvaux et seulement jusqu'au 9 août.

En 21 panneaux, elle dresse un état des lieux de l'arsenal nucléaire, remet en cause les idées reçues sur la dissuasion nucléaire et présente les avancées obtenues en vue de l'élimination des armes nucléaires : Traité de non-prolifération ; interdiction des essais nucléaires ; zones sans armes nucléaires et... Traité sur l'interdiction des armes nucléaires<sup>1</sup>.

L'exposition a été inaugurée le lundi 3 août par Christine Martin, adjointe à la Culture à la Mairie de Dijon et David Haegy, conseiller municipal. L'occasion pour le collectif de demander officiellement que Dijon signe l'Appel des Villes d'ICAN, en faveur du TIAN<sup>2</sup>. En France, une trentaine de villes sont déjà signataires, dont Paris et Grenoble.



Près de 200 personnes sont venues visiter l'exposition. Certaines d'entre elles ont laissé un message d'encouragement sur le livre d'or.

1. Le livret de l'exposition est téléchargeable sur : [www.obsarm.org/spip.php?article340](http://www.obsarm.org/spip.php?article340)

2. Appel disponible sur : <http://icanfrance.org/appele-aux-maires/>

## Jeudi 6 août : commémoration du bombardement d'Hiroshima

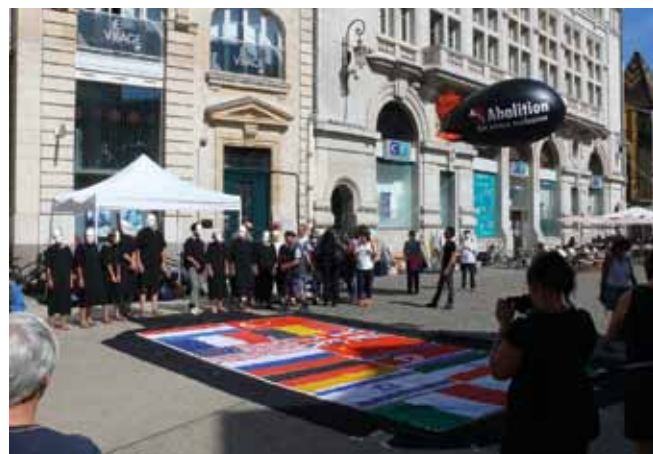
À 11 heures, point de démarrage des 4 jours d'action, commence la commémoration du bombardement d'Hiroshima, place François Rude, avec des prises de paroles et lectures de textes — accompagnées par un trompettiste japonais — pour dénoncer ce « crime contre l'humanité » et faire connaître la dynamique internationale qui a permis l'adoption le 7 juillet 2017 à l'ONU par 122 États du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. La flamme de l'abolition a été allumée et une minute de silence a été respectée en hommage aux victimes. Plusieurs Japonaises ont participé en costume traditionnel. Un ballon gonflable en forme de bombe atomique planait au-dessus de la cérémonie après avoir circulé dans les rues de Dijon.

Plusieurs stands d'informations ont été installés sur la place avec des distributions de tracts et des animations avec le groupe des Bure-Haleurs<sup>3</sup>, celui de l'Alchorale ainsi que trois saltimbanques de cirque « Les survivants de l'Apocalypse » ont animé la rue avec le trompettiste Key, pour interpeller le public...

Un *die-in* a été fait sur la place : de nombreuses personnes allongées par terre avec des masques blancs et des chasubles noires symbolisaient les victimes du bombardement d'Hiroshima.

Pendant ce temps, une dizaine de militant.e.s distribuait, devant les banques, des tracts dénonçant celles qui financent la bombe (voir page suivante).

Une délégation de trois personnes du collectif a été reçue au cours de l'après-midi à la préfecture de Bourgogne-Franche Comté et de Côte-d'Or par M<sup>me</sup> Valérie Malaty, cheffe du bureau de la représentation de



l'État, pour présenter nos revendications et demander qu'elles soient transmises en haut-lieu : 1) respect par la France de ses engagements dans le cadre du TNP ; 2) signature du TIAN par la France ; 3) Rendez-vous avec le CEA-DAM pour envisager la reconversion du personnel de Valduc affecté à l'arme nucléaire.

Le soir, une projection du film « At(h)ome » d'Élisabeth Leuvre<sup>4</sup> — qui traite des conséquences pour la population des essais nucléaires français en Algérie —, s'est déroulée aux Tanneries, suivie d'un débat qui a permis de faire le point sur la situation des victimes des essais nucléaires et des problèmes posés par la loi d'indemnisation adoptée en 2010.

3. Pour en savoir plus : <https://www.facebook.com/burehaleurs/>

4. Cf. <http://lesecransdularge.fr/films/athome/>

## Vendredi 7 août : manifestation devant le CEA de Valduc

Une centaine de personnes se sont rassemblées durant plus de deux heures bloquant la route devant le centre du CEA de Valduc (Commissariat à l'énergie nucléaire et aux énergies alternatives), pour manifester leur opposition aux armes nucléaires et inviter les salariés à débattre des pistes de reconversion.



Après une minute de silence, les Bure-Haleurs nous ont offert leur riche répertoire de chansons engagées, entrecoupé par des prises de paroles des différentes organisations du collectif présentes...



N'ayant pu rencontrer les salariés, 13 membres du collectif ont ensuite décidé d'aller leur apporter directement une information à leur sortie du travail en arrêtant les voitures et un car du personnel dans le village de Moly pour leur distribuer un dépliant sur Valduc.

Toute la journée à Dijon, au Jardin Darcy, nous avons été présents avec stands d'informations et animations...

## Samedi 8 août : actions contre le financement de l'industrie d'armement nucléaire

Toute la journée, place François Rude, nous avons installé les stands d'informations et organisé des déambulations dans le marché ainsi qu'un *die-in* et des animations musicales.



La compagnie Fièrre-Allure<sup>5</sup> a présenté son spectacle « Sadako, la petite fille qui aimait courir », à 16 heures à l'école Mansart avec le soutien de la mairie de Dijon. Plusieurs familles ont ainsi pu découvrir ce conte inspiré de l'histoire vraie d'une enfant japonaise irradiée par la bombe, Sadako Sasaki, qui, avant de mourir d'une leucémie à l'âge de 12 ans, aurait voulu plier mille grues en papier pour voir se réaliser son vœu de guérir. Elle n'en pliera que 644, mais les grues en origami (art de pliage du papier) sont désormais un symbole international de la paix.

En début d'après-midi, les vitrines de plusieurs agences bancaires qui financent les armes nucléaires ont été décorées (slogan réalisé avec un pochoir à la craie



effaçable, autocollants...). En effet, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) précise que ces financements sont interdits. De nombreux établissements européens (Allemagne, Norvège, Pays-Bas, Suisse...) ont déjà annoncé qu'ils refusent ce financement en respect du TIAN, mais aucune des principales banques françaises concernées, impliquées dans la bombe, comme la BNP-Paribas (9 967 millions de dollars), le Crédit agricole (7 788 millions de \$), la Société générale (8 201 millions de \$)... Cette action s'accompagnait d'une distribution de tracts invitant chaque citoyen·ne à interpellier sa banque et à en changer, la future banque s'occupant de tout.

À nouveau, le groupe d'acrobates de cirque « Les survivants de l'Apocalypse » a animé la rue avec le trompettiste Key.

5. <https://www.facebook.com/pages/category/Performing-Arts/La-Fièrre-allure-compagnie-de-theatre/>

## **Dimanche 9 août : commémoration de Nagasaki et rupture du jeûne**

Le 9 août s'est déroulée à 11 heures, place François Rude, la commémoration du bombardement de Nagasaki, accompagné par le trompettiste japonais Key, un moment d'émotion fort.



À midi les participants et les jeûneurs se sont rendus au Cellier de Clairvaux pour échanger sur un premier bilan des 4 jours et partager une soupe de rupture du jeûne, ainsi que boissons et biscuits offerts par la Mairie de Dijon.



Une lettre ouverte aux dirigeants français (Président de la République, Premier ministre et ministres concernés, parlementaires, etc.) a été signée par tous les participants, en lien avec les autres actions en France et dans le monde. Les signataires demandent instamment que la France signe le TIAN.

## **L'interdiction des armes nucléaires : la nouvelle norme juridique internationale**



Quatre nouveaux États — Irlande, Nigeria, Niue et Saint-Christophe-et-Nièves — ont déposé leurs instruments de ratification du TIAN à l'ONU à l'occasion de ces 75<sup>ème</sup> commémorations des bombardements atomiques des villes japonaises de Hiroshima et Nagasaki. Cela porte à 44 le nombre de ratifications sur les 50 requises. Il en manque donc plus que 6. Comme des procédures sont en cours parmi les 84 États déjà signataires, l'interdiction des armes nucléaires va devenir, sous peu, la nouvelle norme juridique internationale.

Adopté à l'ONU par 122 pays, le 7 juillet 2017, ce Traité interdit d'employer, de fabriquer, de stocker, de financer et de menacer d'utiliser des armes nucléaires. Il condamne donc la stratégie de dissuasion nucléaire, présentée comme la clé de voûte de la politique militaire de la France.

Outre Dijon-Valduc, des actions et jeûnes ont été organisés dans différentes villes de France (Tours, Brest, Saintes, Paris, Mont Saint-Michel et Épinal) et en Allemagne, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Côte-d'Ivoire. Des échanges en vidéo-conférence se sont déroulés à deux reprises entre les différents groupes. Plusieurs personnes ont également apporté leur soutien aux actions en jeûnant chez elles, dont quatre jeunes de 18 à 24 ans.

### **Répercussions médiatiques**

Les actions ont fait l'objet d'un reportage au journal télévisé de France 3 Bourgogne du 9 août ; de différents articles dans le quotidien dijonnais *Le Bien public*, sur le site d'information Infos-Dijon et sur de nombreux réseaux sociaux (Facebook, Tweeter...).

### **Information et contact :**

[abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr](mailto:abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr) / Tél. 06 32 71 69 90

<http://abolitiondesarmesnucleaires.org>